



FOIRE AUX PARTICULIERS

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 – VILLAGE DE BIOT

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu le **mercredi 16 septembre de 16h à 18H** au café le 410 (3 Rue des Roses, 06410 Biot). **ATTENTION : aucune inscription sans dossier COMPLET. Paiement à l'inscription et non remboursable en cas d'annulation ou d'intempéries**

Les documents **OBLIGATOIRE** à fournir lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription remplie (recto + verso) et signée
- Photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Règlement de 25 euros pour les biotois ou 30 euros pour les autres.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code Postal : _____

eMail : _____ Tel : _____

Pièce d'identité (CNI ou passeport)

Numéro : _____

Date et lieu de délivrance : _____

Nbre de stands : _____ à 25€ (biotois) à 30€ (non biotois)

Montant total _____ € par chèque espèces

Rappel des modalités

- Le prix de la place est au profit des associations des parents d'élèves
- Aucun véhicule n'est toléré dans le village pendant le déroulement de la Foire
- Aucun emballage ou déballage n'est admis avant l'heure autorisée
- Les participants sont priés de laisser leur(s) emplacement(s) propre(s) à la fin de la journée

J'atteste sur l'honneur être un particulier et ne pas avoir participé à plus de 2 foires aux particuliers depuis le début de l'année courante. Je m'engage à me conformer au règlement de la foire ainsi qu'à l'arrêté municipal. Je suis seul responsable des objets que j'expose. En cas de fausse déclaration, je suis passible d'expulsion de la foire.

Fait le : _____ à : _____ Signature précédée de la mention lu et approuvé

LISTE DESCRIPTIVE DES OBJETS DESTINES A LA VENTE

(A compléter et nous remettre le jour de l'inscription – liste jointe au dossier déposé en Préfecture)